

L'ESSENTIEL

■ La formation des personnels pour l'année scolaire 2016-2017 est organisée selon deux axes majeurs :

- la poursuite du travail engagé depuis 2013 au profit d'une formation initiale repensée dans le cadre des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe), pour une professionnalisation renforcée ;
- l'expérimentation réalisée avec succès de « M1 alternants » en Guyane et à Créteil, qui sera progressivement étendue à Amiens et Versailles.

■ L'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire et, notamment, des pédagogies et des dispositifs nouveaux permettant de contribuer à une école pleinement inclusive, se poursuit. Le budget de la formation continue sera porté à 99 M€ en 2017 permettant notamment de renforcer la formation dans le premier degré.

Formation initiale : 4^e rentrée des Espe

Depuis 2013, la réforme de la formation initiale des futurs enseignants a remis en avant la nécessité d'une formation professionnelle. Cette refonte a permis de répondre à la double exigence d'une formation universitaire solide et d'une connaissance des situations professionnelles acquises grâce à une formation en alternance entre des temps de formation dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espe) et les temps de formation dans les écoles ou établissements du second degré. Le prolongement de l'accompagnement des néo-titulaires constitue donc une priorité forte.

À cette rentrée, l'**expérimentation réalisée en 2015-2016 avec succès en Guyane et à Créteil**, d'une première année du master « métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (Meef) en alternance sera progressivement étendue, **avec à la rentrée 2017, les académies d'Amiens, Reims et Versailles**.

La mobilisation pour la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire

Le plan de formation engagé en 2015-2016, inédit par son ampleur (8 journées par professeur pour accompagner la mise en place de la réforme du collège, des nouveaux programmes et du plan numérique), a permis de préparer la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Ce plan sera consolidé, pour l'année qui s'ouvre, par un accompagnement soutenu des équipes pédagogiques.

L'élargissement significatif du réseau de formateurs au cours de la dernière année scolaire, l'effort de professionnalisation développé à leur intention, tout comme la mise à disposition de ressources riches et diversifiées sont en effet autant d'atouts pour assurer un accompagnement au plus près des équipes. En académie, la forte mobilisation des personnels d'encadrement